

Le Programme qualification des jeunes: L'influence perçue par les jeunes

Pascal Jobin, candidat à la maîtrise
École nationale d'administration publique
Institut universitaire Jeunes en difficulté



Équipe de direction
Martin Goyette, École nationale d'administration publique
Rosita Vargas Diaz, Professeure à l'Université Laval



Problématique

Depuis la publication du rapport de la Commission spéciale sur les droits et des enfants et la protection de la jeunesse (2021), l'importance de la participation des jeunes, notamment aux prises de décision les concernant, n'est plus à démontrer.

Lorsqu'il s'agit de la transition vers la vie adulte des jeunes suivis en protection de la jeunesse, le programme qualification des jeunes (PQJ) a élargi la pratique et le travail des intervenants des centres jeunesse auprès des jeunes placés; en plus de favoriser la qualification et l'accès au logement, le développement de l'autonomie fait partie des piliers au cœur du PQJ. La participation aux prises de décisions constitue une partie importante de l'autonomisation d'un adulte en devenir.

Question de recherche

Selon le point de vue de jeunes adultes ayant eu un suivi PQJ, quelle influence perçoivent-ils avoir eu en contexte de placement ?

Méthodologie

Entrevues semi-dirigées auprès de jeunes de 18 ans et plus ayant été desservis par le PQJ.

Analyse préliminaire (N=5) du contenu thématique basée sur une des dimensions du cadre conceptuel sur la participation, inspiré du modèle de Welty et Lundy (2013) : l'influence.

Le concept d'influence sous 3 thèmes

Sentiment d'être entendu, mais pas nécessairement écouté

« Mais c'est pas vraiment toi qui vas décider...tes idées vont pas nécessairement changer de quoi dans tes plans d'intervention ou sortir dehors plus souvent. Mais en même temps, ça dépend. Ça dépend c'est quoi le sujet abordé »

Loin du pouvoir

« J'ai été chanceux, j'ai été dans une bonne unité de vie dans le Centre Jeunesse avec de bons éducateurs, de bons chefs d'unité. Puis on avait tous un bon lien de confiance. Sauf que quand la décision venait de plus haut genre j'avais pas de pouvoir. Il fallait que j'en parle aux éducateurs puis qu'eux autres allaient peut-être avoir un peu de pouvoir et encore là. Souvent quand ça vient de plus haut, ils font ce qu'ils pensent qui est bon et ils ne vont pas chercher plus loin »

L'éducateur PQJ n'a pas de pouvoir d'influence

« Elle ne pouvait pas m'accompagner. Elle n'avait pas de pouvoir. Elle n'avait pas d'outil. Elle n'avait rien. Elle pouvait juste m'écouter. Si j'avais une idée, elle pouvait me dire où aller. Me dire comment faire mes démarches, mais pas plus de ça... »

DISCUSSION

La majorité des jeunes rencontrés ont exprimé, à partir de leur expérience, le sentiment que le pouvoir décisionnel était loin d'eux et qu'ils n'avaient pas de moyen pour influencer les décisions importantes dans leur vie.

Bien qu'une relation de confiance existait entre eux et leur éducateur PQJ, les jeunes rencontrés ont presque tous nommé que celui-ci n'avait pas de pouvoir d'influence sur les décisions prises par des personnes en position d'autorité.

CONCLUSION ET SUITE DU PROJET

En protection de la jeunesse, la façon dont les décisions sont prises pourrait être repensée afin que le jeune ait davantage d'influence. Il faudra également s'intéresser à la question du niveau d'influence que devrait avoir l'éducateur PQJ, en tant qu'allié du jeune, dans les processus décisionnels.

La suite de cette étude tentera de développer, selon le point de vue des jeunes ayant eu un suivi PQJ, une meilleure compréhension de leur participation en contexte de placement.